



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

CAN/CGSB-171.3-95

Canadian General
Standards Board

Office des normes
générales du Canada

ICS 35.240.70

WITHDRAWAL

May 2009

Directory Information Describing Digital Geo-Referenced Data Sets

This standard is hereby withdrawn. Its content is covered in CAN/CGSB-171.100-2009, North American Profile of ISO 19115:2003 — Geographic Information — Metadata (NAP — Metadata).

RETRAIT

Mai 2009

Information de répertoire décrivant les ensembles de données numériques à référence spatiale

Cette norme est retirée par le présent avis. Son contenu fait l'objet de CAN/CGSB-171.100-2009, Profil nord-américain de la norme ISO 19115:2003 — Information géographique — Métadonnées (PNA — Métadonnées).

Canada

Experience and excellence

Expérience et excellence

CGSB
ON GC



Office
des normes
générales
du Canada

CAN/CGSB-171.3-95

Information de répertoire décrivant les ensembles de données numériques à référence spatiale

Withdrawn/Révisée



Norme nationale du Canada

La présente norme a été élaborée sous les auspices de l'OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA (ONGC), qui est un organisme fédéral relevant du ministère des Approvisionnements et Services. L'ONGC participe à la production de normes facultatives dans une gamme étendue de domaines, par l'entremise de ses comités des normes qui se prononcent par consensus. Les comités des normes sont composés de représentants des groupes intéressés aux normes à l'étude, notamment les fabricants, les consommateurs et autres utilisateurs, les détaillants, les gouvernements, les institutions d'enseignement, les associations techniques, professionnelles et commerciales ainsi que les organismes de recherche et d'essai. Chaque norme est élaborée avec l'accord de tous les représentants. Le Conseil consultatif du Ministre pour l'ONGC passe en revue les décisions prises par consensus.

Le Conseil canadien des normes a conféré à l'ONGC le titre d'organisme rédacteur de normes nationales. En conséquence, les normes que l'Office élabore et soumet à titre de Normes nationales du Canada se conforment aux critères et procédures établis à cette fin par le Conseil canadien des normes. Outre la publication de normes nationales, l'ONGC rédige également des normes visant des besoins particuliers, à la demande de plusieurs organismes tant du secteur privé que du secteur public. Les normes de l'ONGC et les normes nationales établies par cet organisme sont conformes aux politiques énoncées dans le Manuel des politiques pour l'élaboration et la mise à jour des normes de l'ONGC.

Étant donné l'évolution technique, les normes de l'ONGC font l'objet de révisions périodiques. Toutes les suggestions susceptibles d'en améliorer la teneur sont accueillies avec grand intérêt et portées à l'attention des comités des normes concernés. Les changements apportés aux normes font l'objet de modifications distincts ou sont incorporés dans les nouvelles éditions des normes.

Une liste à jour des normes de l'ONGC comprenant des renseignements sur les normes récentes et les derniers modificatifs parus, et sur la façon de se les procurer figure au Catalogue de l'ONGC publié chaque année. Cette publication peut également être obtenue sur demande, sans frais.

Même si l'objet de la présente norme précise l'application première que l'on peut en faire, il faut cependant remarquer qu'il incombe à l'utilisateur, au tout premier chef, de décider si la norme peut servir aux fins qu'il envisage.

Plusieurs des tests requis aux termes des normes de l'ONGC sont dangereux. L'ONGC n'assume ni n'accepte aucune responsabilité pour les blessures ou les dommages qui pourraient survenir pendant les essais, peu importe l'endroit où ceux-ci sont effectués.

L'ONGC ne se prononce pas quant à la validité de la propriété industrielle de chaque article assujéti à la présente norme. Les utilisateurs de la norme sont informés de façon personnelle qu'il leur revient entièrement de déterminer la validité de la propriété industrielle.

Pour de plus amples renseignements sur l'ONGC, ses services et les normes en général, prière de communiquer avec:

Le Gestionnaire
Services de vente et de marketing
Office des normes générales du Canada
Ottawa, Canada
K1A 1G6

Le CONSEIL CANADIEN DES NORMES est l'organisme de coordination du Système de normes nationales, une fédération d'organismes indépendants et autonomes qui travaillent au développement et à l'amélioration de la normalisation volontaire dans l'intérêt national.

Les principaux buts du Conseil sont d'encourager et de promouvoir la normalisation volontaire comme moyen d'améliorer l'économie nationale, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être du public, d'aider et de protéger le consommateur, de faciliter le commerce national et international et de favoriser la coopération internationale dans le domaine de la normalisation.

Une Norme nationale du Canada est une norme, approuvée par le Conseil canadien des normes, qui reflète une entente raisonnable parmi les points de vue d'un certain nombre de personnes compétentes dont les intérêts réunis forment, au degré le plus élevé possible, une représentation équilibrée des producteurs, utilisateurs, consommateurs et d'autres personnes intéressées, selon le domaine envisagé. Il s'agit généralement d'une norme qui peut apporter une contribution appréciable, en temps opportun, à l'intérêt national.

L'approbation d'une norme en tant que Norme nationale du Canada indique qu'elle est conforme aux critères et méthodes établis par le Conseil canadien des normes. L'approbation ne porte pas sur l'aspect technique de la norme; cet aspect demeure la responsabilité de l'organisme rédacteur de normes accrédité.

Il est recommandé aux personnes qui ont besoin de normes de se servir des Normes nationales du Canada lorsque la chose est possible. Ces normes font l'objet d'examen périodiques; c'est pourquoi il est recommandé aux utilisateurs de se procurer l'édition la plus récente de la norme auprès de l'organisme qui l'a préparée.

La responsabilité d'approuver les Normes nationales du Canada incombe au:

Conseil canadien des normes
45, rue O'Connor
Bureau 1200
Ottawa, Ontario
K1P 6N7

Comment commander des publications de l'ONGC:

par téléphone — (613) 941-8703 ou
— 1-800-665-CGSB
(Canada seulement)

par télécopieur — (613) 941-8705

par la poste — Centre des ventes de l'ONGC
Ottawa, Canada
K1A 1G6

en personne — Bureau 1402
222, rue Queen
Ottawa, Ontario

INFORMATION DE RÉPERTOIRE DÉCRIVANT LES ENSEMBLES DE DONNÉES NUMÉRIQUES À RÉFÉRENCE SPATIALE

Préparée par

l'Office des normes générales du Canada



Approuvée par le

Conseil canadien des normes



Publiée, avril 1995, par
l'Office des normes générales du Canada
Ottawa, Canada K1A 1G6

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada — 1995

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite d'aucune manière sans la permission préalable de l'éditeur.

OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA

COMITÉ DE LA GÉOMATIQUE

(Composition à la date d'approbation)

Doherty, M.	Président	Intergraph Canada Ltd.
Allam, M.M.		Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources
Balser, R.		Ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs, Colombie-Britannique
Baser, R.		Ministère des Communications
Bédard, I.		Université Laval
Belohlavek, V.		Intera Kenting
Bishop, B.		Saskatchewan Property Management Corporation
Bown, H.G.		Idon Corporation
Bridgehouse, B.		Ministère de la Santé, Ontario
Brimacombe, P.		Ministère de l'Agriculture
Brown, D.		Archives nationales du Canada
Carney, D.		Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources
Charlesworth, P.		Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources
Cooper, C.		ACDS système graphique Inc.
Costello, B.		Ministère des Ressources naturelles, Ontario
Côté, J.		C.V. Géomatique Ltée
Crain, I.		Université de Calgary
Douglas, D.		Université d'Ottawa
Evangelatos, T.		Ministère des Pêches et des Océans
Farah, C.		Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Fay, B.		Nova Scotia Land Use Committee
Gareau, R.		Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources
Gibbons, G.		Association canadienne des entreprises géomatique
Hebb, J.S.		Ministère des Transports et des Communications, Nouvelle-Écosse
Holder, G.		Intera Tydac Technologies Inc.
Hudon, Y.		Gouvernement du Québec
*Hume, V.		Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Johnson, M.		Alberta Research Council
Johnston, D.B.		Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton
Keeley, J.R.		Ministère des Pêches et des Océans
Lee, Y.C.		Université du Nouveau-Brunswick
Linders, J.G.		Université de Guelph
MacNaughton, N.		Ministère de l'Environnement et des Terres, Terre-Neuve
Mah, B.		Underhill Geographic Systems Ltd.
McKellar, D.		Ministère de la Défense nationale
Millar, R.A.		Ministère des Transports, Ontario
Moreau, R.		Ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec
Mosienko, N.J.		Ministère des Transports
Neimanis, V.		Fédération canadienne de la faune
Ogilvie, M.E.		New Brunswick Geographic Information Corporation
Olsheski, E.		Expert-conseil
Ottaway, E.		County of Oxford
Puderer, H.		Statistique Canada
Robinson, V.B.		Université de Toronto
Sani, T.		Northway Map Technology Ltd.
Sawayama, G.T.		Ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs, Colombie-Britannique
Sondheim, M.		Ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs, Colombie-Britannique
Vanstone, N.		Ministère des Affaires municipales, Ville de Halifax
Walker, W.		SHL Systemhouse Ltd.
Weiss, M.V.		Ministère des Forêts, des Terres et de la Faune, Alberta
Wellar, B.		Université d'Ottawa/Université de Toronto
Wong, T.		Computervision — GIS
Dodd, W.B.	Secrétaire	Office des normes générales du Canada

* L'ONGC désire remercier le Groupe de travail responsable de l'élaboration de la présente norme, et plus particulièrement Valerie Hume (Présidente), Andrea Buffam, Martine Couture, Brad Fay, Marjolaine Gratton-Proulx, S. Kanomata, Gordon Plunkett et Anna Lehn (ONGC, secrétaire).

Nous remercions le Bureau de la traduction du Secrétariat d'État de la traduction de la présente Norme Nationale du Canada.

OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA

**INFORMATION DE RÉPERTOIRE DÉCRIVANT
LES ENSEMBLES DE DONNÉES NUMÉRIQUES
À RÉFÉRENCE SPATIALE****1. OBJET**

- 1.1 Cette norme présente un formulaire imprimé qui peut servir à décrire des ensembles de données numériques à référence spatiale. Une fois rempli, ce formulaire procure de l'information pertinente aux utilisateurs potentiels, qui peut servir à la compilation d'entrées de répertoire.
- 1.2 On trouvera des explications et les instructions pour remplir le formulaire imprimé à l'annexe A.

2. DÉFINITION

- 2.1 La définition suivante s'applique dans la présente norme:

Ensemble de données

Groupe de données semblables ou connexes présentant des caractéristiques similaires (source, niveau de traitement, résolution, etc.) mais des amplitudes différentes des variables indépendantes.

3. EXIGENCES

- 3.1 Le formulaire qui suit précise l'information minimale nécessaire à la compilation d'une entrée de répertoire pour des ensembles de données numériques à référence spatiale. L'information requise sur le formulaire ne s'appliquera pas nécessairement à chaque ensemble de données.

**Information de répertoire
décrivant des ensembles de données numériques à référence spatiale**

A. Identification

1.0 Titre de l'ensemble de données

1.1 Nom officiel: 1.1.1 Nom anglais: 1.1.2 Nom français:	1.2 Acronyme (le cas échéant)	1.3 Nom antérieur (le cas échéant): 1.3.1 Nom anglais: 1.3.2 Nom français:
---	--------------------------------------	---

2.0 Propriétaire

2.1 Ministère, organisme, entreprise, municipalité, université, etc.

2.2 Type d'organisme (cocher une seule case)

☐ 01 Gouvernement fédéral	☐ 04 Université/Institut de recherche	☐ 07 Organisme autochtone
☐ 02 Gouvernement provincial/territorial	☐ 05 Entreprise privée	☐ 00 Autre (préciser): _____
☐ 03 Gouvernement régional/municipal	☐ 06 Organisme sans but lucratif	

3.0 Personne-ressource/titre du poste

3.1 Personne-ressource, science (pouvant répondre à des questions sur le contenu scientifique de l'ensemble de données)

Nom		Prénom		
Titre du poste				
Organisme				
Bureau	N° civique	Rue	Ville	Province ou territoire/état
Code postal/Zip code		Pays	Téléphone ()	Télocopieur ()
Adresse du réseau électronique (p. ex. Bitnet, Internet)				

3.2 Gestionnaire des données (pouvant répondre à des questions techniques)

Nom		Prénom		
Titre du poste				
Organisme				
Bureau	N° civique	Rue	Ville	Province ou territoire/état
Code postal/Zip code		Pays	Téléphone ()	Télocopieur ()
Adresse du réseau électronique (p. ex. Bitnet, Internet)				

3.3 Personne ressource, accès (pouvant répondre aux questions liées à l'accès)

Nom		Prénom		
Titre du poste				
Organisme				
Bureau	N° civique	Rue	Ville	Province ou territoire/état
Code postal/Zip code		Pays	Téléphone ()	Télocopieur ()
Adresse du réseau électronique (p. ex. Bitnet, Internet)				

B. Description

4.0 Catégorie de l'ensemble de données

Cocher le ou les mots-clés principaux. Si aucune des catégories ne s'applique, cocher la case «autre» et inscrire le mot-clé qui décrit le mieux l'ensemble de données.

- | | |
|---|---|
| ☐ Activités récréatives (y compris activités extérieures, camping, randonnée pédestre, survie en forêt, caverne, parcs et réservations publiques) | ☐ Insectes et animaux nuisibles et maladies (touchant la flore et la faune) |
| ☐ Agriculture (y compris irrigation, équipement, horticulture) | ☐ Langue |
| ☐ Anthropologie (y compris anthropologie physique, ethnologie, anthropologie sociale et culturelle) | ☐ Militaire |
| ☐ Aquaculture | ☐ Mines et métallurgie |
| ☐ Archéologie | ☐ Océanographie (y compris océanographie chimique, océanographie physique, dynamique des océans, sédiments marins, ressources marines, pollution marine) |
| ☐ Arts et artisanat | ☐ Phénomènes cryogéniques (y compris pergélisol) |
| ☐ Bâtiments | ☐ Physique (y compris radioactivité, géomagnétisme) |
| ☐ Biologie | ☐ Pollution environnementale |
| ☐ Botanique | ☐ Population (y compris données de recensement et démographiques pour régions juridiques/administratives et régions statistiques normalisées) |
| ☐ Catastrophes naturelles | ☐ Protection de l'environnement |
| ☐ Climatologie et météorologie | ☐ Ressources naturelles (y compris conservation de la faune, conservation des terres, pêches) |
| ☐ Commerce (y compris assurances) | ☐ Santé et médecine (y compris alcoolisme, hygiène, sécurité publique) |
| ☐ Communications (y compris service postal, industrie de la télécommunication, télégraphe, radio et télévision, téléphone, télécommunications par satellite artificiel) | ☐ Services publics (y compris électricité, gaz: excluant approvisionnement en eau) |
| ☐ Déchets (y compris systèmes d'élimination et de collecte des égouts) | ☐ Sciences politiques |
| ☐ Eau (y compris approvisionnement et utilisation à des fins domestiques et industrielles, conversion d'eau salée, système de distribution) | ☐ Sociologie (y compris établissements humains, criminologie) |
| ☐ Écologie | ☐ Sols |
| ☐ Écologie humaine (y compris anthropogéographie) | ☐ Téledétection |
| ☐ Économique (y compris histoire, conditions, production, main-d'oeuvre, revenu) | ☐ Transport (y compris génie routier, routes et autoroutes, rues, aéroports, pistes d'atterrissage, transport sur l'eau, chemins de fer, transport automobile, lignes d'autobus, traversiers) |
| ☐ Éducation | ☐ Utilisation du sol (y compris couverture végétale, terres publiques, immeubles, régime foncier, plans d'aménagement urbains et régionaux) |
| ☐ Fabrication (y compris industrie du cuir, du tabac, des produits animaux, du caoutchouc, et emballage) | ☐ Zoologie (y compris comportement animal) |
| ☐ Faune (y compris oiseaux, insectes, poissons, chasse, trappe, pêche) | ☐ Autre (préciser) _____ |
| ☐ Folklore, mœurs et coutumes | _____ |
| ☐ Foresterie | _____ |
| ☐ Frontières, limites (y compris politiques, administratives, juridiques, statistiques, cadastrales) | _____ |
| ☐ Génie | _____ |
| ☐ Géodésie | _____ |
| ☐ Géographie (y compris topographie, toponymie) | _____ |
| ☐ Géologie (y compris minéralogie, pétrologie, géologie dynamique et structurale, géologie stratigraphique, paléontologie) | |
| ☐ Géomorphologie (y compris données géotechniques) | |
| ☐ Géophysique (y compris sismologie) | |
| ☐ Hydrocarbures | |
| ☐ Hydrographie (y compris bathymétrie, marées, courants, cartes nautiques) | |
| ☐ Hydrologie (y compris eaux souterraines, cours d'eau, lacs, glaciers, glace, neige) | |
| ☐ Industrie (y compris tourisme, excluant fabrication) | |

5.0 Information sur le contenu de l'ensemble de données

5.1 Description de l'ensemble de données (bref résumé des principales caractéristiques de l'ensemble de données):

5.2 Applications actuelles de l'ensemble de données:

5.3 Cet ensemble de données (cocher les cases appropriées):

- ☐ 01 Fait partie d'un ensemble plus important. Préciser: _____
- ☐ 02 Est lié à d'autres données spatiales. Préciser: _____
- ☐ 03 Est lié à d'autres données non spatiales. Préciser: _____
- ☐ 04 Est lié à des lois ou règlements pertinents.. Préciser: _____

5.4 Variables et attributs ou groupe d'attributs:

5.5 Mots-clés servant à décrire les éléments principaux (maximun de 10 mots-clés):

- | | |
|-----------|-----------|
| 01) _____ | 06) _____ |
| 02) _____ | 07) _____ |
| 03) _____ | 08) _____ |
| 04) _____ | 09) _____ |
| 05) _____ | 10) _____ |

5.6 Langue du texte (cocher une seule case)

- ☐ 01 Anglais seulement ☐ 02 Français seulement ☐ 03 Anglais et français (bilingue) ☐ 00 Autre (préciser) _____

6.0 Couverture spatiale

6.1 Identification de la région couverte par l'ensemble de données

6.1.1 Coordonnées spatiales servant à décrire les limites du polygone et son emplacement:

6.1.2 Unité juridique/administrative:

6.1.3 Autre description géographique:
(p.ex. caractéristiques physiques)

6.2 La couverture spatiale est-elle complète?

☐ Oui ☐ Non

6.2.1 Si incomplète, expliquer pourquoi.

6.3 La couverture spatiale est-elle uniforme?

☐ Oui ☐ Non

6.3.1 Si non uniforme, expliquer pourquoi.

7.0 Couverture altimétrique

7.1 Détermination de la couverture altimétrique de l'ensemble de données (là où cela s'applique):

7.2 La couverture altimétrique est-elle complète?

☐ Oui ☐ Non

7.2.1 Si incomplète, quels secteurs des données sont incomplets?

7.3 La couverture altimétrique est-elle uniforme?

☐ Oui ☐ Non

7.3.1 Si non uniforme, expliquer pourquoi:

8.0 Couverture temporelle

8.1 Détermination de la période couverte par l'ensemble de données (là où cela s'applique):

8.2 La couverture temporelle est-elle complète?

☐ Oui ☐ Non

8.2.1 Si incomplète, où et pour quelles périodes?

8.3 La couverture temporelle est-elle uniforme?

☐ Oui ☐ Non

8.3.1 Si non uniforme, expliquer pourquoi:

9.0 Mise à jour des données

9.1 Date de la dernière révision (AAAA-MM-JJ):

9.2 Date de la dernière mise à jour scientifique (AAAA-MM-JJ):

9.3 Fréquence des mises à jour: (cocher une seule case)

☐ 01 Quotidienne

☐ 04 Trimestrielle

☐ 02 Hebdomadaire

☐ 05 Semestrielle

☐ 03 Mensuelle

☐ 06 Annuelle

☐ 07 Chaque «n» années (préciser): _____

☐ 08 Selon les besoins

☐ 09 Pas encore déterminée

☐ 99 Ne s'applique pas

☐ 00 Autre (préciser)

10.0 Taille de l'ensemble de données

10.1 Nombre de:

- ☐ 01 mégaoctets (non compressé) _____
☐ 02 kilo-octets (non compressé) _____

10.2 Nombre d'enregistrements:

10.3 Nombre d'attributs par enregistrement:

11.0 Détails sur la collecte de données

11.1 Type de base géographique (cocher les cases appropriées)

- ☐ 01 Carte topographique ☐ 05 Orthophotos
☐ 02 Orthoplan ☐ 99 Ne s'applique pas
☐ 03 Photo mosaïque redressée ☐ 00 Autre (préciser): _____
☐ 04 Carte planimétrique

11.2 Date de la collecte de données

11.2.1 Date (AAAA-MM-JJ):

11.2.2 ou fourchette de dates:

De (année)

À (année)

11.3 Sources des données

11.3.1 Source primaire (cocher une seule case):

- ☐ 01 Télédétection ☐ 03 Mesures sur le terrain
☐ 02 Photo conventionnelle ☐ 00 Autre (préciser): _____

11.3.2 Source secondaire (cocher les cases appropriées)

- ☐ 01 Cartes ☐ 00 Autre (préciser): _____
☐ 02 Rapports

11.4 Caractéristiques de la collecte de données (p. ex. méthode d'échantillonnage, contraintes telles que celles qui sont associées au dénombrement de populations, techniques spéciales utilisées pour obtenir l'information, commentaires sur le processus de conversion):

11.5 Projection cartographique (cocher une seule case):

- ☐ 01 Lambert conforme ☐ 04 De Mercator universelle transverse ☐ 99 Ne s'applique pas
☐ 02 Stéréographique ☐ 05 De Mercator autre ☐ 00 Autre (préciser): _____
☐ 03 De Mercator ☐ 06 Polyconique

11.6 Système(s) de coordonnées (cocher une seule case):

- ☐ 01 Latitude/longitude ☐ 03 Relèvements ou azimuts et distances
☐ 02 Quadrillage rectangulaire ☐ 00 Autre (préciser): _____

11.7 Système de référence géodésique:

11.7.1 Système de référence planimétrique (cocher une seule case)

- ☐ 01 NAD27 Date... (AAAA)
☐ 02 NAD83
☐ 03 ATS77
☐ 04 Inconnu
☐ 99 Ne s'applique pas
☐ 00 Autre (préciser): _____

11.7.2 Système de référence altimétrique (cocher une seule case)

- ☐ 01 Niveau moyen de la mer (CGDZ8)
☐ 02 NAVD88
☐ 03 SRIGL55
☐ 04 SRIGL85
☐ 05 Inconnu
☐ 99 Ne s'applique pas
☐ 00 Autre (préciser): _____

11.8 Échelle ou résolution

11.8.1 Échelle ou résolution à laquelle l'information a été amassée

11.8.1.1 1: _____ 11.8.1.2 ou gamme d'échelles entre: 1: _____ et 1: _____

11.8.2 Échelle à laquelle l'information a été introduite dans l'ensemble de données:

11.8.2.1 1: _____ 11.8.2.2 ou gamme d'échelles entre 1: _____ et 1: _____

11.8.3 Résolution d'un pixel:

X: _____ mètres, Y: _____ mètres.

11.9 Exactitude positionnelle (cocher une seule case):

- ☐ 01 Exactitude absolue ☐ 02 Exactitude relative
Horizontale +/- _____ mètres Verticale +/- _____ mètres. ☐ 00 Autre exactitude (indiquer toute correction apportée au quadrillage): _____
☐ 03 Inconnue

11.10 Par rapport aux cartes adjacentes, cette carte est-elle

- ☐ 01 sans joints? ☐ 02 avec joints?

12.0 Qualité des données

12.1 Commentaires au sujet de la qualité:

C. Disponibilité

13.0 Politique d'accès: (politique concernant les données ou leur distribution)

13.1 Type d'accès (cocher une seule case):

☐ 01 Accès public

☐ 02 Accès limité (expliquer): _____

☐ 03 Pas d'accès

13.2 Renonciations à la responsabilité:

13.3 Restrictions en matière de sécurité:

13.4 Copyright:

14.0 Coûts

14.1 Parcourir/rechercher \$

14.2 Acquisition \$

14.3 Redevances \$

14.4 À déterminer ☐

14.5 Autre (préciser): _____

\$

15.0 Communication externe

15.1 Physique (p. ex. connexion directe, DataPac, Phone Link, liaison téléphonique, accès au réseau)

15.2 Protocoles (p. ex. DEC-DNA, HDLC, MAP, KERMIT, XMODEM):

16.0 Support de l'ensemble de données

Préciser le(ou les) support(s) sur lequel(lesquels) les données pourraient être disponibles: (cocher les cases appropriées)

☐ 01 Support papier

☐ 03 Support magnétique

☐ 00 Autre (préciser): _____

☐ 02 Support photographique

☐ 04 Support optique

D. Structure

17.0 Ordinateur principal

17.1 Type (cocher au moins une case, plusieurs le cas échéant)

☐ 01 Ordinateur personnel/microordinateur

☐ 03 Miniordinateur

☐ 02 Station de travail

☐ 04 Gros ordinateur

17.1.1 Marque(s) et modèle(s): _____

17.2 Système d'exploitation (cocher au moins une case, plusieurs le cas échéant)

☐ 01 DOS Version _____

☐ 03 VMS Version _____

☐ 00 Autre (préciser): _____

☐ 02 UNIX Version _____

☐ 04 OS/2 Version _____

18.0 Type de structure

Système: 18.1 SIG (p. ex. VISION®, PAMAP, Arc/Info, Spans) Préciser système et version: _____		18.1.1 Format d'échange numérique (p. ex. ISIB, DXF, DLG) Préciser système et version: _____	
18.2 SGBD (p. ex. FoxPro, dBase IV, Oracle, Ingres) Préciser système et version: _____		18.3 Autre cartographie informatisée (p. ex. Autocad) Préciser système et version: _____	
18.4 Les données de la base sont-elles ☐ 01 réparties? ☐ 02 reproduites?			
18.5 Décrire les liens entre les entités graphiques et les attributs:			

19.0 Structure de données (Éléments de données graphiques seulement) (cocher les cases appropriées):

☐ 01 Point	☐ 04 Ligne	
☐ 02 Matrice	☐ 05 Vecteur: degré de topologie	☐ 0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4
☐ 03 Alphanumérique	☐ 00 Autre (préciser): _____	

E. Références

20.0 Documentation disponible

Il faut fournir l'information suivante pour chacun des documents:

- référence bibliographique complète
- type de documentation (p. ex. manuel de l'utilisateur, description de données, source d'information, publication scientifique, rapport, énoncé de qualité des données, cahier des charges)
- langue utilisée (anglais, français, autre)
- support (papier, photographique, magnétique, optique)

Référence bibliographique	Type	Langue	Support

(Ajouter une page supplémentaire si nécessaire)

21.0 Démonstration/formation disponible:	☐ Oui	☐ Non
--	------------------------------	------------------------------

22.0 Fournisseur de l'information pour le répertoire

Nom		Prénom	
Titre du poste			
Organisme			
Téléphone ()	Télécopieur ()	Adresse du réseau électronique (p. ex. Bitnet, Internet)	Date d'achèvement du formulaire d'enquête (AAAA-MM-JJ):

Withdrawn/Retirée

EXPLICATIONS ET INSTRUCTIONS

A. Identification**1.0 Titre de l'ensemble de données**

- 1.1 **Nom officiel.** L'ensemble de données doit posséder un nom officiel. Idéalement, ce nom sera précis.
- 1.2 **Acronyme.** Si l'on ne se sert pas généralement d'un acronyme pour désigner l'ensemble de données, laisser l'espace en blanc.
- 1.3 **Nom antérieur.** Nom sous lequel était auparavant connu l'ensemble de données.

2.0 Propriétaire

Le nom de l'entreprise, de l'organisme, du ministère, de l'agence, de l'université ou de la personne à qui appartient l'ensemble de données. Dans le cas d'ensembles appartenant au gouvernement fédéral, donner le nom du ministère. Dans le cas d'ensembles de données appartenant à d'autres paliers du gouvernement, inscrire le nom du gouvernement.

3.0 Personne-ressource/titre du poste

La ou les personnes que les utilisateurs potentiels pourraient rejoindre pour obtenir de l'information supplémentaire. Nous recommandons d'utiliser le symbole à deux lettres de la province ou de l'état, conformément à la Norme canadienne d'adressage (remarque 1). Nous recommandons aussi d'utiliser le nom d'entité (nom bref) du pays conformément à CAN/CGSB-200.4/ISO 3166 (remarque 2).

- 3.1 **Personne-ressource, science.** Le nom de la personne à laquelle on doit s'adresser pour des questions sur le contenu scientifique de la série de données.
- 3.2 **Gestionnaire des données.** Le nom de la personne à qui on peut s'adresser pour des questions d'ordre technique.
- 3.3 **Personne-ressource, accès.** Le nom de la personne à laquelle on doit s'adresser pour des questions portant sur l'accès à l'ensemble de données.

B. Description**4.0 Catégorie de l'ensemble de données**

Choisir un ou plusieurs mot(s)-clé(s) sur la liste présentée pour désigner l'ensemble de données. Si aucun de ces mots-clés ne convient, en choisir un qui caractérise le mieux l'ensemble de données.

5.0 Information sur le contenu de l'ensemble de données

- 5.1 **Description de l'ensemble de données (bref résumé des principales caractéristiques de l'ensemble de données).**
- 5.2 **Applications actuelles de l'ensemble de données.** Dans les cas où il existe de nombreuses applications, expliquer brièvement et donner quelques exemples. Si possible, inscrire le nom de l'organisme utilisateur et le mode d'utilisation des données. Si les utilisateurs sont nombreux, donner des exemples des utilisateurs types dans la mesure du possible. S'il n'y a aucun utilisateur, le préciser.

Remarque 1: Cette norme est disponible auprès de la Société canadienne des postes, Normes et évaluation du courrier, bureau N0740, 2701, Chemin Riverside, Ottawa, Ontario K1A 0B1.

Remarque 2: Cette norme est disponible auprès de l'Office des normes générales du Canada, Centre des ventes, Ottawa, Canada K1A 1G6. Téléphone (613) 941-8703 ou 1-800-665-CGSB (Canada seulement). Télécopieur (613) 941-8705.

- 5.3 **Cet ensemble fait-il partie d'un ensemble plus important? Est-il lié à d'autres données spatiales ou non spatiales ou à des lois ou règlements pertinents?** Les liaisons peuvent concerner un répertoire, un catalogue ou un autre ensemble de données.
- 5.4 **Variables et attributs ou groupe d'attributs.** Types d'observations distinctes que renferme l'ensemble de données (p. ex. un ensemble de données de cartes topographiques comporterait des routes, des lacs, des cours d'eau, des courbes de niveau, etc., et un ensemble portant sur la qualité de l'eau pourrait renfermer des données d'analyses biologiques et chimiques, les dates des observations et les emplacements des échantillonnages d'eau).
- 5.5 **Mots-clés servant à décrire les éléments principaux.** La liste doit comporter le nom de la catégorie ainsi que les éléments supplémentaires utiles à la recherche des données pertinentes.
- 5.6 **Langue du texte (cocher une seule case).** La langue qu'a utilisé le gestionnaire de l'ensemble de données pour entrer dans le système.
- 6.0 **Couverture spatiale**
- 6.1 **Identification de la région couverte par l'ensemble de données.** Au moyen des sections ci-dessous, indiquer la(les) secteur(s) couvert(s) par l'ensemble de données.
- 6.1.1 **Coordonnées spatiales servant à décrire les limites du polygone et son emplacement.** La représentation habituelle des parallèles et des méridiens utilisée dans de nombreuses projections cartographiques. Là où cela est possible, donner la latitude et la longitude, (avec décimale) pour chacun des sommets du polygone qui délimite le secteur.
- 6.1.2 **Unité juridique/administrative.** Là où de petites unités administratives sont indiquées (p. ex. municipalités), donner le nom de l'unité la plus importante à laquelle elle appartient (p. ex. Paris, Ontario). Il peut s'agir de limites politiques et de limites de propriété (p. ex. terres privées).
- 6.1.3 **Autre description géographique.** Indiquer toute caractéristique physique qui permettra de déterminer les limites du secteur couvert par les données.
- 6.2 **La couverture spatiale est-elle complète?** L'étendue des données d'un ensemble n'est pas tenue — et ne l'est fréquemment pas — de représenter 100% de la couverture potentielle. Par exemple, un ensemble de données d'inventaire forestier pour la province de la Saskatchewan peut couvrir toute la province, même s'il ne renferme aucune donnée pour les secteurs non boisés du sud.
- 6.2.1 **Si incomplète, expliquer pourquoi.** Citons comme exemple un ensemble de données pour la Colombie-Britannique, où toute la province est couverte, sauf les réserves indiennes.
- 6.3 **La couverture spatiale est-elle uniforme?** Les données ont-elles été prélevées de la même manière dans toute la région?
- 6.3.1 **Si non uniforme, expliquer pourquoi.** Le manque d'uniformité pourrait résulter de l'utilisation de divers critères selon les régions ou de différentes techniques (p. ex. des images de télédétection ont pu servir pour une partie de l'ensemble de données et des levés sur le terrain pour l'autre partie). Plus la réponse peut être précise, plus cela sera utile aux utilisateurs potentiels.
- 7.0 **Couverture altimétrique**
- 7.1 **Détermination de la couverture altimétrique de l'ensemble de données (là où cela s'applique).** Peut être illustré par des courbes de niveau, des points cotés, des isobathes, etc. Donner l'équidistance des courbes et autres détails pertinents permettant de décrire l'étendue et la précision de la couverture.
- 7.2 **La couverture altimétrique est-elle complète?** Des données ont-elles été amassées pour toute la couverture dont il vient d'être question?
- 7.2.1 **Si incomplète, quels secteurs des données sont incomplets?** Déterminer les secteurs pour lesquels l'information altimétrique manque.

- 7.3 **La couverture altimétrique est-elle uniforme?** Les données ont-elles été amassées de la même manière dans tout le secteur?
- 7.3.1 **Si non uniforme, expliquer pourquoi.** Comme exemples de non uniformité, l'utilisation de deux équidistances de courbes de niveau ou l'utilisation de courbes de niveau dans un secteur et de points cotés dans un autre.
- 8.0 **Couverture temporelle**
- 8.1 **Détermination de la période couverte par l'ensemble de données (là où cela s'applique).** Certains ensembles de données s'appliqueront à des dates, années ou siècles différents. D'autres ne s'appliqueront qu'à un seul moment (p. ex. heure, jour, mois, année, etc.).
- 8.2 **La couverture temporelle est-elle complète?** En d'autres mots, les données ont-elles été amassées pour toutes les dates ou périodes déterminées?
- 8.2.1 **Si incomplète, où et pour quelles périodes?** On peut donner comme exemple un ensemble de données couvrant le Canada chaque année entre 1881 et 1991 pour lesquelles il n'y aurait pas d'information pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest avant 1941.
- 8.3 **La couverture temporelle est-elle uniforme?** Ou encore: les données ont-elles été prélevées de la même façon pour chacune des périodes?
- 8.3.1 **Si non uniforme, expliquer pourquoi.** Un manque d'uniformité pourrait résulter de l'application de méthodes ou de critères différents à divers moments.
- 9.0 **Mise à jour des données**
- 9.1 **Date de la dernière révision.** Donner la date des plus récents ajouts ou modifications à l'ensemble de données (p. ex. mise en forme ou restructuration).
- 9.2 **Date de la dernière mise à jour scientifique.** Donner la date des plus récents ajouts ou modifications à l'information scientifique dans l'ensemble de données.
- 9.3 **Fréquence des mises à jour.** Indiquer la période qui correspond à la fréquence à laquelle la base de données est mise à jour.
- 10.0 **Taille de l'ensemble de données**
- 10.1 **Nombre de mégaoctets ou de kilooctets (non compressé).** Pour des données compressées, donner le nombre de mégaoctets ou de kilooctets après décompression.
- 10.2 **Nombre d'enregistrements.** Un enregistrement est un ensemble d'éléments de données qui forment une unité. Un enregistrement est une division d'un fichier.
- 10.3 **Nombre d'attributs par enregistrement.** Ce chiffre se rapporte au nombre d'éléments identifiés pour chaque enregistrement. Par exemple, un fichier peut comporter les noms de cent villes (c'est-à-dire 100 enregistrements) et pour chacune des villes il peut y avoir dix caractéristiques (p. ex. taille de la population, nombre d'écoles, revenu moyen).
- 11.0 **Détails sur la collecte de données**
- 11.1 **Type de base géographique.** Toute représentation de surface utilisée comme fond pour y inscrire les données thématiques peut servir de base géographique (p. ex. cartes topographiques, cartes planimétriques, orthoplans, orthophotos, photomosaïques redressées). Certains ensembles de données sont constitués simplement de bases géographiques ne portant aucune donnée thématique supplémentaire.
- 11.2 **Date de la collecte de données.**
- 11.2.1 **Date.** Inscrire un moment, un jour, un mois, une année, etc. précis pour les données qui n'ont pas été amassées sur une période.

- 11.2.2 **ou fourchette de dates.** Préciser les premières et les dernières dates pour les données prélevées au cours d'une période.
- 11.3 **Sources des données**
- 11.3.1 **Source primaire.** Données résultant directement de mesures, p. ex. les données de *télédétection* proviennent généralement d'observations à partir de satellites, de photos aériennes, de relevés électromagnétiques aériens, etc. Il peut s'agir de données brutes des capteurs sous forme numérique, de données de capteurs améliorées sous forme numérique, de données de capteurs améliorées combinées à des données cartographiques sous forme numérique, d'interprétation d'images numériques ou d'images sur support papier par analyse de l'image ou inspection visuelle, ou les deux, pour obtenir des données thématiques. La *photographie classique* peut être en noir et blanc ou en couleurs, infrarouge, ou autre. Les *mesures sur le terrain* se rapportent aux données obtenues par la mesure de caractéristiques lors de relevés sur le terrain tels les dénombrements fauniques, les observations gravimétriques, les inventaires forestiers, les observations aux stations météorologiques, les levés topographiques, les mesures hydrographiques.
- 11.3.2 **Source secondaire.** Données provenant de sources de seconde main telles que des cartes, des rapports et autres documents.
- 11.4 **Caractéristiques de la collecte de données.** Par exemple, la méthode d'échantillonnage, les contraintes, les techniques spéciales utilisées pour la collecte de données. Il faut décrire le processus de conversion des données brutes vers celles que l'on retrouve dans l'ensemble de données.
- 11.5 **Projection cartographique.** La convention utilisée pour représenter la surface arrondie de la terre sur une carte plane. Le nom de la projection utilisée est généralement inscrit sur les coupures imprimées. Il se peut qu'il soit nécessaire de consulter la source de la base géographique. Les données présentées sous forme de liste (p. ex. les ensembles de données statistiques) se rapportant à des points localisés au moyen de coordonnées ne correspondent à aucune projection.
- 11.6 **Système(s) de coordonnées.** On utilise normalement la **latitude et la longitude**.
- Quadrillage rectangulaire.** Si on utilise un quadrillage rectangulaire (les divisions étant données en mesures unitaires telles que les mètres ou les pieds), il doit pouvoir être rattaché à un système de référence géodésique planimétrique (voir ci-dessous pour les détails sur le système de référence approprié).
- Relèvements ou azimuts et distances.** La combinaison d'angles et de distances est souvent utilisée pour décrire les limites de propriété. Il faut pouvoir rattacher ces mesures à des coordonnées (latitude et longitude) qui sont elles-mêmes liées au système de référence géodésique planimétrique décrit ci-dessous.
- 11.7 **Système de référence géodésique.** Point d'origine connu d'un système de coordonnées (référence horizontale ou planimétrique) ou niveau de référence connu (référence verticale ou altimétrique) pour une série d'altitudes.
- 11.7.1 **Système de référence planimétrique.** Il existe trois systèmes de référence géodésique planimétrique couramment utilisés: le système géodésique nord-américain de la triangulation de 1927 (**NAD27**) dont le point d'origine est à Meades Ranch au Kansas, le système terrestre moyen de 1977 (**ATS77**) dont l'origine est située à quelque 4 mètres du centre de la Terre et le Système de référence nord-américain de 1983 (**NAD83**) dont l'origine est au centre de la Terre.
- 11.7.2 **Système de référence altimétrique.** En Amérique du Nord, il y a quatre systèmes de référence altimétrique: le niveau moyen de la mer ou le Plan de référence géodésique du Canada de 1928 (CGD28) (NAVD29 aux États-Unis), le Système de référence international des Grands Lacs de 1955 dont le point d'origine est à Rimouski au Québec (**SRIGL55**); le Système de référence international des Grands Lacs de 1985 dont le point d'origine est à Rimouski (**SRIGL85**) et le Système de référence altimétrique nord-américain de 1988 dont l'origine est aussi à Rimouski (**NAVD88**).
- 11.8.1 **Échelle ou résolution à laquelle l'information a été amassée.** Permet d'avoir une idée de la précision des données et du degré de généralisation.
- 11.9 **Exactitude positionnelle.** Ne remplir cette case que si l'exactitude et la résolution sont connues et publiées ou s'il existe une estimation raisonnable fondée sur des connaissances techniques sûres. L'**exactitude positionnelle absolue** est une estimation de l'erreur (soit **horizontale** ou **verticale**) de position des entités dans l'ensemble de

données par rapport aux altitudes ou aux coordonnées publiées de stations du canevas géodésique. L'exactitude est exprimée sous forme d'erreur (+ ou -; écart-type) de position des entités. **L'exactitude relative** est une évaluation des erreurs aléatoires de détermination de l'orientation positionnelle (p. ex. distance, azimuth) d'une entité ou d'un point par rapport à un autre. **Autres exactitudes.** On a prévu un espace pour noter d'autres exactitudes qui seraient plus utiles à l'utilisateur des données (p. ex. intervalles de confiance pour l'exactitude de l'identification d'un type de sol, limites en pourcentage des composantes d'un type de classification complexe ou erreur potentielle en pourcentage de la superficie de cultures apparaissant sur une carte agricole).

- 11.10 **La relation entre les cartes adjacentes est-elle jointive ou non?** Une base de données sans joints est celle qui permet d'obtenir des cartes adjacentes dont les bordures concordent parfaitement. Dans le cas d'une base de données avec joints, les bordures des cartes adjacentes sont apparentes. Par exemple, les entités sont coupées de part et d'autre d'une bordure pour diverses raisons, telles des dates de publication différentes, des méthodes différentes de collecte de données, des changements de projection ou d'échelle utilisées.

12.0 **Qualité des données**

- 12.1 **Commentaires au sujet de la qualité des données.** Si des études ont été faites sur la qualité des données ou si l'exactitude des données est régulièrement évaluée, mentionner les rapports pertinents. Les commentaires au sujet de la qualité serviront de guide pour évaluer l'utilisation future des données.

C. **Disponibilité**

- 13.0 **Politique d'accès.** Dans cette section on doit décrire les conditions d'accès aux données.

13.1 **Type d'accès**

Accès public. L'accès aux données n'est pas restreint.

Accès limité. Préciser les groupes qui ne peuvent avoir accès aux données ou toute portion de l'ensemble des données qui ne peut être disponible pour tous les utilisateurs.

Pas d'accès. C'est dans cette rubrique qu'on précisera, dans les rares cas où cela s'applique, qu'aucun utilisateur n'a normalement accès aux données. Si l'on prévoit que les données seront disponibles plus tard, l'indiquer.

- 13.2 **Renonciation à la responsabilité.** Les renonciations peuvent se rapporter à la qualité ou à l'exhaustivité de l'ensemble de données ou encore à la valeur de celui-ci dans le cas de fins pour lesquelles les données n'avaient pas été amassées.

- 13.3 **Restrictions en matière de sécurité.** Ces restrictions peuvent s'appliquer à la transmission de l'information ou à l'ensemble de données lui-même.

- 13.4 **Copyright.** Préciser si les données font partie du domaine public ou si un copyright, comportant certains types de restrictions sur l'usage ou la transmission, s'applique.

14.0 **Coûts**

Tout frais associé à la lecture, à la recherche ou à l'acquisition des données doit être précisé. Il faut inclure les coûts de transmission, certains frais précis, les coûts des copies ou les redevances. Sous «autre» on peut indiquer si les frais sont négociables, échangeables, ou disponibles sur la base d'un recouvrement des coûts.

15.0 **Communication externe**

- 15.1 **Communication physique.** Les liens qui permettent d'accéder à un ensemble de données.

- 15.2 **Protocoles.** Mode de transmission d'information binaire (fichiers et texte) par des lignes de communication.

16.0 **Support de l'ensemble de données**

Support papier. Comprend les cartes cartographiques en papier, les enregistrements de traceurs, les photographies, les imprimés d'ordinateur et les fiches. **Support photographique.** Comprend les microfilms, les pellicules photographiques et les négatifs photographiques. **Support magnétique.** Comprend les bandes magnétiques (analogiques, numériques, vidéo et de Bernouilli) et les disques magnétiques. **Support optique.** Comprend les WORM et les CD-ROM.

D. Structure

17.0 Ordinateur principal

17.1 **Type.** Le(s) type(s) d'ordinateur principal utilisé pour le traitement et le stockage des données. Préciser si l'ordinateur est un **poste de travail/PC**, **gros ordinateur** ou un **miniordinateur**.

17.1.1 Préciser **la(les) marque(s) et le(s) modèle(s)** de l'ordinateur principal ou des ordinateurs principaux.

17.2 Noter le type de **système d'exploitation**.

18.0 **Type de structure.** La façon dont les données sont présentées (p. ex. au moyen d'un système de gestion de base de données, d'un système d'information géographique ou d'une autre structure).

18.1 **SIG.** Donner le nom du SIG ainsi que le système et la version.

18.1.1 **Format d'échange numérique.** Donner le nom du format d'échange numérique de données, le système et la version.

18.2 **SGBD.** Donner le nom du SGBD, du système et de la version.

18.3 **Autre cartographie informatisée.** Préciser toute autre cartographie informatisée utilisée, le système et la version.

18.4 **Ensemble de données réparties.** Dans un ensemble de données réparties, diverses portions de l'ensemble de données sont situées à divers endroits. En d'autres mots, pour obtenir un ensemble complet, il faut récupérer des données à plusieurs endroits.

Ensembles de données reproduites. De multiples copies autorisées de l'ensemble de données sont situées à divers endroits.

19.0 **Structure de données (éléments de données graphiques seulement).** La façon dont les éléments de données graphiques sont organisés dans l'ensemble. Préciser seulement la base de la structure des fichiers pour les données graphiques. Certains des termes sont expliqués ci-dessous.

Matrice. Système de cellules de forme carrée et de mêmes dimensions dans un ensemble de données.

Vecteur. Représentation fondée sur les coordonnées vectorielles des entités graphiques. Cinq niveaux topologiques sont identifiés:

Niveau 0: Un ensemble de données qui ne tient pas compte des rapports spatiaux entre les entités spatiales. Les points, arcs et polygones sont des entités isolées; c'est ce qu'on appelle parfois les «données spaghetti».

Niveau 1: Il existe des relations spatiales seulement entre des arcs et des points importants choisis. Par exemple, on dit que les extrémités et les intersections des arcs sont des points importants. Un arc a un sens depuis le point d'origine jusqu'à l'extrémité.

Niveau 2: La topologie de niveau 2 intègre la topologie de niveau 1 et tient compte des relations explicites entre les arcs et les régions polygonales. Par exemple, les polygones à droite et à gauche d'un arc sont identifiés.

Niveau 3: La topologie de niveau 3 intègre la topologie de niveau 2 et tient compte aussi des relations entre les polygones et les surfaces.

Niveau 4: Intègre la topologie de niveau 3 et tient compte des rapports entre les surfaces et les entités volumétriques.

E. Références

20.0 **Documentation disponible.** Préciser tout document qui aiderait l'utilisateur potentiel à comprendre, évaluer et utiliser l'information dans l'ensemble de données, tel qu'un dictionnaire de données, des modèles de données (modèle conceptuel, relationnel, fonctionnel, physique ou autre) et le formalisme de représentation (individuelle, rapport entité ou autre).

21.0 **Démonstration/formation disponible.** Démonstrations et formations en personne, sur film, sur vidéo, sur disquette, etc.

22.0 **Fournisseur de l'information pour le répertoire.** Donner le nom de la personne qui fournit l'information inscrite sur le formulaire.